THE DAILY BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 FEVRIER 1863.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :

VENDREDI MATIN, 6 FEVRIER.

Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Leaumont, à son magasin d'encan, 69 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par G. P. Phinney, par ordre de la Commission de Sequestre, rue Gravier, No 64—articles en coton, indiennes, chemises de laine, calicots, flanelle, linseys, chaussures, tapis, brocatelle, &c, et une bibliothèque d'ouvrages de droit—Aussi, etc. et mélasse.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, coin Nile-Levée et Lafayette—jambons, café—A 10½ heures rue Poydras, No 51 & 53, thé, beurre, jambons et œufs—A 10½ heures, encoignure Poydras et Tchoupitoulas, beurre, saucisses, fèves et saumon—A 11 heures, encoignure Nile-Levée et Gravier, jambons et beurre—Et encoignure Gravier et Tchoupitoulas, tabac à chiquer avarié—A 11 heures, rue de la Commune, Nos 23 & 25, blé sarrazin et saucisses—A 11½ heures, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, beurre et graisse—Et à 11½ heures, encoignure Tchoupitoulas et Natchez, harengs maquereaux, vins Sherry et Madère, jambon, thé, papier, &c.

Par H. H. McLean, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Commune—tabac à chiquer, jambons, lie pore, bœuf, maquereaux, &c.

Par J. B. Crozat, à onze heures, dans la rue Royale, No 96, entre St-Louis et Conti—meubles, poêles et ustensiles.

Par Hoffman & Marks, à dix heures, dans la rue de Chartres, No 41—marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers et chapeaux.

Par R. T. Montgomery, à onze heures, au pot-au 38, 2e District—charbon splint d'Ecosse—A midi, au coin des rues Poydras et Front Levée, coton.

Par le Shérif, à dix heures et demie—briques à feu, outils, tuiles, mulets, charrettes, &c.—Et à midi, à la Bourse des Marchands, un lot de comptes et de billets.

SOUSCRIPTION

AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS

Du département de la Seine Inférieure

Voici la liste des endroits où l'on trouvera des listes de souscription :

Au Consulat de France.

Chez MM Eugène Rochereau & Cie, rue St Louis.

Paul Juge Fils, rue de la Vieille Levée.

Laruë & Prevost, rue Carondelet No 30.

J. Leisy, rue Carondelet No 16.

Oscar Bercier & Cie, 17, rue St-Louis, et 77, rue Tchoupitoulas.

C. Rouyer, No 135, rue de Chartres.

Aux bureaux de l'Abeille, rue de Chartres.

LE FLORIDA !

On nous écrit de la Havane :

"Laissez moi vous donner des nouvelles du steamer confédéré *Florida*, construit, comme vous le savez, en Angleterre et parti de ce pays pour les mers d'Amérique sous le nom d'*Oreto*. Le hardi corsaire est sorti du port de Mobile le 16, à 2 heures du matin, et a traversé sans encombre l'escadre du blocus. Son commandant, le capitaine Maffit, l'avait fait entièrement badigeonner de blanc, de sorte qu'il se confondait, grâce à sa nuance, avec l'écume des vagues. Les navires fédéraux, soit qu'ils ne l'eussent pas aperçu à temps, soit qu'ils eussent été surpris, ne lui ont pas tiré un seul coup de canon.

Le *Florida* s'est présenté devant le port de la Havane, le 20, à 8 heures et demie du soir. Les règlements du port en interdisent l'entrée, pendant la nuit. Le navire fut alors hélé et reçut, du Morro, l'ordre de s'arrêter; mais le capitaine Maffit, qui avait de bonnes raisons pour n'y pas obtempérer, fit la sourde oreille, et entra à toute vapeur dans la baie, au risque de recevoir un boulet pour sa désobéissance. Arrivé devant l'Arsenal, le steamer jeta l'ancre.

"Le bruit de l'arrivée du *Florida* mieux connu jusqu'alors sous le nom d'*Oreto*, se répandit dans la ville avec la rapidité de l'éclair, et le lendemain de bonne heure la foule se pressait au *Muelle* et sur les quais pour voir le frère jumeau de l'*Alabama*, qui, sous sa couche blanche, ressemblait à un fantôme au milieu de la baie.

Dans la traversée de Mobile à la Havane, le *Florida* avait rencontré le brick américain *Estelle*, parti de Santa Cruz pour New York avec un chargement de sucre. Le malheureux bâtiment a été livré aux flammes, après que l'équipage et les officiers eussent été transférés sur le *Florida*. Ces derniers ont été débarqués le 21 au matin, et s'accordent à dire qu'ils ont été parfaitement traités à bord du corsaire.

"Je ne vous décrirai pas le *Florida*, car les journaux des Etats-Unis vous l'ont déjà fait connaître. C'est un beau trois-mâts gréé en barque, il est à hélice et d'une marche supérieure. Il a été mis de fer devant les navires de guerre qu'il a rencontrés, et partage avec l'*Alabama* l'avantage de cette rapidité de marche qui jusqu'à présent a assuré l'impunité au capitaine Semmes. L'équipage du corsaire confédéré se compose ... hommes qui ont ... soif, avait fait déjà ... les règlements du port, descendit à terre dans un canot, portant en poupe le pavillon confédéré et se rendit au grand marché ... commandant du port pour ... ses ... fonctionnaire, ... cette ...

"Arrivé le 20 à la Havane, le *Florida* en est reparti le 22 au matin ... le consul des Etats-Unis avait ... expédié un courrier à Key West pour requérir ... quelques navires fédéraux, et le capitaine Maffit, craignant d'être bloqué dans le port, avait hâté son départ. Plusieurs navires de guerre américains sont, en effet, arrivés à la Havane, mais trop tard pour y rencontrer le corsaire. Ils ont appris seulement que le *Florida*, depuis sa sortie du port, avait pris et brûlé sur les côtes de l'île cinq navires américains !"

L'abolitionisme.

(Extrait du *Monde* du 23 janvier.)

L'abolitionisme, tel qu'il s'est montré dans son action sociale et politique, a justifié son nom dans le sens le plus étendu. Son principe fondamental est la répudiation de toute obligation morale, sociale et légale ; son but immédiat est la destruction du droit de discussion pour la presse et pour les citoyens, et le renversement complet du tout gouvernement légal et constitutionnel, son objet ultérieur est l'établissement d'un despotisme militaire, ou la domination d'une secte cléricale moins scrupuleuse, plus ambitieuse et plus cruelle que les fondateurs de l'Inquisition espagnole. Dans les autres pays les réformateurs ont cherché et sont parvenus "en traversant des mers de sang" à renverser les formes et les principes de gouvernements oppressifs et funestes, et ils ont péri sur l'échafaud ou au pilori pour l'extension des droits sociaux et individuels.

L'abolitionisme d'aujourd'hui demande la destruction des droits et des principes dont l'établissement a coûté des siècles de luttes terribles et sanglantes—il prétend qu'il est l'apôtre infaillible de la volonté du Tout-Puissant, et il dénonce comme traîtres, et voudrait punir comme traîtres, tous ceux qui osent la main pour rester dans sa carrière insensée et sacrilège. On ne peut trouver dans l'histoire une secte ou un parti qui ait été la cause de tant de maux ou qui ait plongé un peuple des calamités aussi nombreuses, et que celles qu'a value l'abolitionisme à ce pays, qui jadis pouvait se dire avec orgueil le lieu de refuge pour les opprimés et était véritablement "la patrie des hommes libres."

Si l'on en veut une preuve, qu'on étudie ses effets sur la vie sociale. Dans chaque région qu'il a infectée par son influence vénéneuse, il a disséminé la haine, la calomnie, les récriminations et les discordes, et quelques heureuses et amicales qu'y aient été précédemment les relations, elles ont été empoisonnées par l'amertume et le ressentiment. L'écriture dit qu'un arbre corrompu ne peut produire de bons fruits et que tout arbre de cette espèce doit être abattu et jeté au feu. Ne vous étonnez pas que l'abolitionisme demande une bible complètement différente.

Les grands-prêtres et les apôtres de l'abolitionisme se sont drapés dans une prétendue sainteté et ont prétendu avoir une lumière supérieure et une loi plus élevée, et ils ont regardé avec un dédain pharisaïque l'honnêteté obscure et peu progressive qui respectait encore les obligations légales et morales, et qui voulait obéir à une loi qui ne convenait pas à leur fantaisie ou à leur caprice. Ils ont contemplé avec une indifférence méprisante la pauvreté, l'injustice, l'ignorance et les souffrances qu'ils rencontraient dans leurs promenades journalières, et qui croissaient et empiraient sous leurs yeux, et en même temps ils se portaient au carrefour des rues, sonnant de la trompette et invitant les passants à admirer leur charité désintéressée à mettre en péril, sans sacrifice, sans privation ou sans risque personnel, l'existence, la fortune ou le bonheur des autres.

Il est sorti de la vie sociale et est entré dans l'Eglise, et au lieu de la paix, de la bonne volonté, et de l'amour fraternel, il a introduit parmi des frères la discorde et la haine. La pierre de touche des vrais disciples, suivant la parole du divin Rédempteur, est de s'aimer les uns les autres, dans l'esprit de l'abolitionisme, c'est de se maudire, de se haïr et de se persécuter les uns les autres. "Vous avez allumé des feux étrangers sur mes autels" telle était l'accusation portée contre le prêtre hébreu—combien n'est-il pas plus étranger le feu allumé aujourd'hui sur l'autel de la chrétienté, le feu d'une ambition effrénée, d'une soif ardente pour la notoriété, d'une passion sordide pour les honneurs et les profits des places !

A quel point l'esprit de l'abolitionisme n'a-t-il pas pollué et dépravé le ministère des prêtres quand celui qui en est investi n'a pas de motif plus élevé que celui d'un acteur sur la scène, et une vie pas à un but plus noble que celui de provoquer le rire ou les applaudissements de ses auditeurs. Mais non content de dégrader les mœurs et le but du Christ, l'abolitionisme demande la destruction de sa Bible. Phillips a déclaré que "le chemin de la liberté est sur les ruines de l'Eglise et de la Constitution américaine," et il étrange que cela puisse paraître les "sentinelles placées sur les murs de Sion" (les gardiens de la foi) sont devenues les subordonnés de Phillips et de ses complices. Il y a quelques années un chef éminent des abolitionistes a déclaré que quand la rapine, l'incendie et le meurtre désoleraient le Sud il se réjouirait et rirait de ces calamités et aujourd'hui la chaire soi-disant chrétienne confirme les mêmes sentiments pervers et offre ses prières pour le même résultat.

Mais nous croyons que les réflexions calmes et les notions de saine morale corrigeront bientôt les absurdités sociales et morales du fanatisme, du parti politique de l'abolitionisme et ... plus dangereuses, car les droits et les libertés du peuple une fois perdus ou détruits, ne peuvent être reconquis qu'avec d'immenses sacrifices. Ses principes d'action, la négation des obligations légales et constitutionnelles et la substitution de la "loi supérieure" de ce qu'on appelle conscience, entraîne la destruction de tout ordre social, de toute liberté politique et de toute stabilité nationale. Si l'on considérait que "la loi supérieure" exige la répudiation de toutes les dettes et de toutes les obligations du gouvernement, alors la répudiation serait une affaire de conscience et serait probablement justifiée comme étant en conformité avec la volonté divine.

Mais si les exigences personnelles ou politiques rendaient cette mesure nécessaire au maintien de son pouvoir, l'abolitionisme ne serait pas obligé de recourir à l'*ultima ratio* de la conscience et de la "loi supérieure," suivant sa pratique il trouverait une ample justification dans le "pouvoir de la guerre" illimité, ou dans une nécessité d'Etat et les moyens qu'on aurait sous la main ou dans une proclamation royale. Un genre de propriété peut être aussi facilement aboli qu'un autre par une proclamation, et toute la dette nationale, dès que cela conviendra à ses fins, peut être effacée d'un trait de ce tout puissant instrument. Une mesure comme celle là ne serait qu'une affaire de choix et de temps—et non de principe.

Il y a deux ans tout était paix, prospérité et sécurité sociale et individuelle. Dans cette courte période l'abolitionisme a cherché à abolir les droits de la presse, afin que ses actes pussent être couverts d'un voile impénétrable ; il a cherché à abolir le droit de libre discussion ; il a cherché à abolir l'*habeas corpus*, que même les parlements serviles des Stuart ont gardé avec un soin jaloux ; il a cherché à abolir le droit à un jugement prompt et impartial par un juri composé des pairs de l'accusé—et a aboli tout vestige des droits d'Etat et a foulé aux pieds avec des défis insolents les constitutions des Etats. Tout Anglais se vante que le roi lui même n'ose entrer dans la plus humble chaumière sans frapper à la porte. L'abolitionisme a investi ses vils mignons de pouvoirs illégaux et de noms qui sentent la tyrannie, et leur a dit d'entrer de force, la nuit ou le jour, dans les demeures de citoyens américains ; il a arraché ceux-ci de leurs foyers et les a consignés dans des bastilles éloignées, établies par lui, et il les y a traités avec une indignité et une cruauté qui sont une disgrâce pour la civilisation et l'humanité.

Il y a plus de deux siècles, Charles Stuart a expié sur l'échafaud de moindres offenses. Cependant ces oppressions et ces outrages ont été justifiés et applaudis dans les Chambres d'un Congrès américain. Mieux eut valu que le Capitole fut rasé jusqu'à sa base et qu'il n'en restât pas pierre sur pierre, que de voir imprimer sur la belle page de l'histoire américaine une disgrâce que toutes les eaux du Potomac ne pourraient laver. Si l'abolitionisme n'a pas dans la courte période de son pouvoir miné le plus bel édifice qui soit sorti de mains humaines, il ne nous reste qu'un espoir c'est que l'esprit d'un peuple réveillé plonge le fanatisme aussi bien que l'imbécillité dans une tombe d'où l'on ne revient pas.

Lancement d'une canonnière à Saint-Louis—On lit dans un journal de St-Louis :

La canonnière a été mise à l'eau mardi dernier à Carondelet, en présence d'une nombreuse foule de spectateurs. Ce bâtiment, construit entièrement en fer, à peu près sur le modèle du *Monitor*, a 180 pieds de longueur, 45 de largeur, 9 pieds de hauteur au centre. Son pont supérieur ne s'élève que fort peu au dessus de la surface de l'eau. Il aura au centre une tour comme celle du *Monitor*. Il est muni par deux machines, chacune de la force de 200 chevaux. Sa coque est divisée en compartiments de manière qu'en aucun cas il ne peut sombrer.

—La majorité des membres de la nouvelle Législature qui s'est réunie à Jefferson City au commencement de ce mois, maintenant beaucoup de mauvais vouloir à adopter les mesures d'émancipation proposées par le président Lincoln.

Instructions pour l'amiral Jurien de Lagravière—On lit dans la *Nation* :

"Nous croyons savoir que l'Empereur a adressé une lettre autographe à M. Jurien de Lagravière par le dernier départ des Transatlantiques, pour lui communiquer ses plans personnels sur l'expédition mexicaine et lui demander un rapport détaillé sur l'état du corps expéditionnaire et les opérations militaires du général Forey. L'Empereur insisterait, nous assure-t-on, sur la nécessité d'être éclairé avec une complète exactitude en ce qui concerne l'état de l'opinion publique au Mexique vis-à-vis des Français.

"Il est probable que la réponse de l'amiral Jurien de Lagravière et celle du général Forey seront datées de Mexico, car on assure que nos troupes se mettront en marche pour cette capitale vers le 20 de ce mois, et personne ne doute que les corps d'armée ne triomphent promptement de tous les obstacles qu'on pourra leur opposer."

Le rôle de la France.

On lit dans le *Constitutionnel* :

"Plusieurs journaux étrangers ont pris occasion des derniers événements d'Amérique pour raconter des faits et prêter au gouvernement français des intentions qui relèvent de la fantaisie. On va jusqu'à imaginer que nous avons conclu une alliance avec les Etats Unis.

"Les manifestations de quelques chancelleries, les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, ont été faites aux deux parties belligérantes. Suivant d'autres, la France se serait déterminée à prendre une initiative d'une proposition semblable à Washington et à Richmond. Tantôt c'est un agent confidentiel que l'Empereur aurait chargé d'une mission dans les Etats du Nord et du Sud ; tantôt c'est un agent confidentiel du président Jefferson Davis que Sa Majesté aurait reçu pour discuter avec lui des plans ou des arrangements à avenir.

"Nous pouvons affirmer que tous ces bruits sont entièrement inexacts. La France ne s'est point départie des dispositions qu'elle a manifestées jusqu'à ce jour à l'égard des Etats Unis. Animée toujours des mêmes sentiments d'amitié et de profonde sympathie pour les Américains, à quelque parti qu'ils appartiennent, elle appelle de ses vœux le moment où seront enfin éteintes les funestes dissensions qui déchirent ces malheureux pays. Mais il est faux qu'elle soit allée en ce moment de tenter de nouvelles démarches."

La candidature au trône de Grèce—On lit dans la *France* :

"On nous écrit de Bruxelles que le roi des Belges vient de faire partir pour Lisbonne son chef de cabinet, M. Devaux, neveu de M. Jules Van Praet, ministre de la maison du roi. M. Devaux est chargé d'une mission spéciale auprès du prince Ferdinand de Cobourg, afin de le décider à revenir sur son refus d'accepter la candidature au trône de Grèce.

"Le roi Léopold a fait cette démarche d'accord avec lord Palmerston, parce que le cabinet anglais n'a encore adopté aucun autre prétendant au trône de Grèce et que la candidature du duc d'Aoste ne lui paraît pas admissible."

CHRONIQUE LOCALE.

Fils et frère—John Horn, soldat, est venu répondre à l'accusation d'avoir battu un homme Seymour.

Les témoignages ont établi que Seymour avait épousé la sœur de Horn, qu'il s'était séparé d'elle et vivait avec une jeune femme, qu'il avait amené sa maîtresse chez Horn, en présence de la mère et de la sœur de ce dernier, que Horn n'avait pas pu se contenir et avait chassé Seymour de la maison à coups de pied.

Le magistrat a néanmoins cru devoir condamner l'accusé à cinq piastres d'amende.

Les contrebandiers — Strong, Frank et Sidler, les trois spéculateurs qui ont été déclarés coupables de contrebande, hier, à la cour du Prevôt, ont été traduits hier matin devant le magistrat pour que la sentence fut prononcée.

Le défenseur de Strong a demandé qu'elle fut remise à samedi prochain pour qu'il eût le temps de prouver qu'il y a des circonstances atténuantes en sa faveur. Le juge y a consenti, mais s'est appesanti sur la nécessité de déclarer les noms de ceux qui avaient fourni les médicaments, et a dit que c'est ce que les prisonniers auraient de mieux à faire.

Cour Provisoire des Etats Unis.—Dans l'affaire Hardy contre Cook, sur la demande de M. Durant, il a été décidé qu'un expert serait nommé pour examiner les comptes et M. Hughes, greffier de la Cour, a été chargé de faire le choix.

L'affaire Franchio contre Farragut a été appelée. On se rappelle que l'Avocat de District niait que le demandeur eut le droit d'intenter un procès à un officier naval pour un acte de guerre.

M. Abell a répondu que son client était muni d'un passeport sur un navire qui voyageait légalement entre la Nlle Orléans et Pensacola et, qu'en sa qualité de sujet espagnol il pouvait justement prétendre à tous les privilèges d'un neutre. Ce sont ces points que M. Abell tenait à faire ressortir aux yeux du tribunal.

M. Leamont s'est étendu longuement sur la question de savoir si le demandeur avait droit d'action contre le défendeur ; il a maintenu que non. La prise dont on se plaint, a-t-il dit, a été faite de par le droit de guerre, l'état de guerre est apparent, il faut que la Cour le reconnaisse. Le demandeur avait déjà été arrêté par les forces des Etats Unis à Bâton Rouge et avait ensuite obtenu, des autorités fédérales à la Nlle-Orléans, un passeport pour aller à Pensacola en qualité d'agent. Le bâtiment fut pris en route par des officiers de la Marine des Etats-Unis, on découvrit, à bord, que le demandeur avait sur lui de la contrebande (des billets confédérés) qui naturellement fut confisquée. Le but des nations a décidé que les conséquences de la contrebande atteignent tout le chargement. Les billets confédérés sont de la contrebande parce que c'est un des moyens de la rébellion et il est du devoir des officiers des Etats-Unis de les saisir, quel qu'en soit le possesseur. Si le demandeur est Espagnol ou sujet d'une nation étrangère quelconque, les lois internationales veulent qu'il soit traité de la même manière que ceux parmi lesquels il fait un commerce quelconque ou parmi lesquels il a fixé son domicile, il n'a aucun privilège particulier dans un état de guerre. C'est à une cour d'amirauté qu'il faudrait soumettre une question de ce genre, s'il n'y en a pas une ici on pourrait garder le bâtiment etc, jusqu'à ce que le point fut décidé.

M. Abell a répliqué que ce tribunal avait juridiction dans les questions d'amirauté; il a nié que les billets confédérés fussent de la contrebande de guerre. Le Congrès n'a pas déclaré qu'ils le fussent, ils sont reconnus comme monnaie courante dans des communautés loyales; l'armée fédérale s'en est servie dans l'Arkansas. Les intérêts du demandeur ont été lésés dans un voyage qu'il avait le droit de faire, il peut donc réclamer, dans une Cour quelconque, ce qu'il a perdu.

Le tribunal ne s'est pas encore prononcé.

Vols—Les voleurs se sont remis en campagne. Ils se sont introduits dans l'entrepôt de M. Tourné, rue Tchoupitoulas, et chez M. J. S. Miller, au coin des rues Broad et Esplanade, où ils ont volé du linge et des objets évalués à une centaine de piastres. On soupçonne des nègres.

—Louis Perrett et Pierre Antoine, hommes de couleur, ont été arrêtés pour tentative de vol dans le magasin de M. Piffl, rue Baronne. Le premier était caché sous le comptoir, pendant l'orage, et le second attendait dans la rue.

Enquêtes—M. Beach a pratiqué, hier, dans un magasin de cigares (No 91) de la rue de la Douane, la levée du corps de Charles Graf, Allemand, âgé de soixante-cinq ans. Verdict, maladie de cœur.

—Une autre enquête a été tenue, au coin des rues Pacanier et Terpsichore, sur le cadavre d'un nègre qui est mort subitement. Il se nommait Henry et avait vingt cinq ans, d'après une passe trouvée dans sa poche, datée de Thibodeaux, 8 décembre 1862, et portant la signature du capitaine Fuller.

EDITION D'HIER SOIR.

Intrigues électorales de Cameron.

M. Cameron, de la Pennsylvanie, a été le premier secrétaire de la guerre de M. Lincoln, puis son envoyé en Russie. M. Cameron, de retour de sa mission à St-Pétersbourg, a voulu rentrer comme représentant de son Etat, au Sénat fédéral. Mais les chances n'étaient plus si favorables qu'autrefois. Une réaction puissante avait porté dans les deux chambres de la Législature pensylvanienne des hommes nouveaux, des hommes modérés, des conservateurs et devant ces hommes M. Cameron n'était pas certain du succès. Aussi ses amis et lui ont ils eu recours à des moyens d'influence extraordinaire. Une correspondance de Harrisburg, adressée au *N. Y. World* met à nu ces moyens et nous reproduirons cette correspondance si elle ne dépassait les limites de notre édition du soir. Mais nous pouvons reproduire l'article infiniment plus court que le *World* du 24 janvier a publié, sur ce sujet. Voici textuellement cet article.

Notre correspondant d'Harrisburg nous a adressé, il y a plusieurs jours, la lettre que nous publions ce matin et qui expose les tentatives de Simon Cameron pour se frayer une voie de retour au Sénat des Etats-Unis, mais nous ne voulions rien imprimer de choses qui déshonorent un haut officier du gouvernement, un ex-sénateur, un ex-secrétaire de l'administration de Lincoln, notre ministre, actuel en Russie, sans la plus irrécusable preuve du fait.

Nous trouvons cette preuve maintenant dans le témoignage volontaire du membre dont M. Cameron croyait avoir acheté le vote. L'affaire est celle-ci : Il y avait une majorité démocratique dans la Législature pensylvanienne. Si M. Cameron parvenait à prouver à ses amis républicains que lui et lui seul pouvait obtenir un vote démocratique, et battre ainsi le candidat démocrate avec l'appui de tout le vote républicain, il espérait assurer la nomination du caucus contre M. Wilmot et les autres candidats et l'élection elle-même, en forçant le caucus à le prendre lui, Cameron, plutôt qu'un démocrate. M. Boyer, membre démocrate du comté de Jefferson, se proposa de déjouer le plan de Cameron en feignant de vendre son vote et afin de mettre ses motifs et sa conduite au dessus de tout soupçon, il communiqua son projet à quelques uns de ses amis.

Il donne avec beaucoup de détails circonstanciés, dans une lettre devenue publique, le commencement et le progrès de la négociation, les conditions suivant lesquelles il devait recevoir $25,000, pour son vote en faveur de Cameron, partie de cette somme devant être payée avant le vote et le reste après. M. Boyer dit ex; tesquement que toute la somme devait être déposée entre les mains de John J. Patterson pour être remise à sa disposition aussitôt qu'il aurait voté pour Cameron et que la somme de $5,000 lui fut offerte d'avance mais qu'il la refusa, estimant que ce qu'il avait était en lieu de sûreté.

Bien qu'on fut habitué à toutes espèce de corruptions politiques, à l'époque où l'administration de M. Lincoln est arrivée au pouvoir, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de dire un seul mot pour exciter la réprobation du peuple contre l'ex-secrétaire Cameron. Si le comité de la Chambre de la Législature Pensylvanienne qui fait une enquête maintenant sur la vérité des bruits relatifs à cette transaction établit d'une manière irrécusable les allégations de M. Boyer (et dans ce cas les circonstances le confirmeront incontestablement), aucun langage ne pourra ... exprimer la honte d'un tel homme ... un ... Lincoln ... comme ... confiance et maintenant comme le représentant de notre gouvernement à la Cour de l'un des plus puissants empires du monde.

"Les dépenses folles du département de la guerre étaient déjà notoires et ceux qui connaissent notre politique intérieure savent aussi qu'aucun officier de l'administration de M. Lincoln n'a été aussi explicitement désigné à l'opinion ... secrétaire de la guerre. Si ... nominations ... qui ... le ... le gouvernement ... que ... qu'il ... qui est aussi désigné à ... public.

Officiers louisianais tués à Murfreesboro—Le *Picayune* a reçu les nouvelles suivantes d'une source certaine : Le 13e régiment de la Louisiane a eu 18 officiers parmi les tués et les blessés dans les batailles de Murfreesboro. Le major Guillet et le lieutenant Hepburn ont été tués. Les officiers suivants du 1er régiment de la Louisiane ont été tués : le lieutenant-colonel Farrar, adjudant Adolphe Kemp et lieutenants Barbara, Blaise Cenas et Bridger. Les colonel Fisk ... du 2e régiment a aussi été tué.

Arrivée du steamer français Lavoisier.—Le steamer français *Lavoisier*, capitaine Ribeur, est arrivé hier à la Nouvelle Orléans où il doit rester en station pour remplacer le *Catinat*. La *Tisiphone* et le *Renaudin* partiront prochainement.

LE GENERAL BUTLER NE REVIENDRA PAS A LA NOUVELLE ORLEANS.

Cette sentence est du *Daily Delta* qui s'exprime ainsi à ce sujet :

"On nous accable de questions pour savoir s'il doit y avoir quelque changement dans les autorités du département du golfe. Nous ne nous flattons pas d'en savoir plus que notre habile correspondant de New York. Il est aussi bien à portée de savoir ces choses qu'aucun homme écrivant pour le public en Amérique. Avec tout respect cependant pour ses bonnes sources d'information, nous ne sommes pas de son avis. Nous ne pensons pas que le général Butler revienne ici. Il y a trois raisons pour cela : 1o Les plans bien mûris du général Banks ne peuvent être dérangés par un homme nouveau ; 2o Le général Butler a été appelé au Nord dans un but organisé ; 3o Le gouvernement est sage et laissera les choses suivre leur cours. Il n'y a rien de très sage dans ces trois raisons ; mais nous avons assez de motifs en réserve pour garantir l'assertion que le général Butler ne reviendra pas au département du golfe. Voilà tout. Il ne faut pas qu'on nous presse de questions pour cela."

Les guerillas au Missouri—Une dépêche de St-Louis du 22 janvier contient ce qui suit :

Le général McLean, qui commande à Jefferson City, a envoyé au *Democrat* une lettre du colonel Pennock, du 5e de la cavalerie de la milice du Missouri, datée d'Independence du 11 janvier. Le colonel dit que cinq de ses hommes ont été tués la semaine précédente par les guerillas. Il ajoute que dix de ces guerillas, avec leurs femmes et leurs enfants leur servant d'espions, valent vingt-cinq de nos soldats.

Les guerillas menacent les femmes des unionistes du comté Jackson, et les femmes et les sœurs des plus notoires ont été arrêtées pour les empêcher de mettre leurs menaces à exécution. Ils ont aussi levé des assessments sur des citoyens loyaux du comté et collectent l'argent rapidement. Quelques-uns de ceux qui sont assessés prétendent être partisans du Sud pour éviter de payer. Le colonel Pennock conseille d'expulser du pays les femmes des guerillas.

L'ARMÉE FEDERALE N'AVANCE PAS

Le nouveau mouvement sur le Rappahannock a manqué, dit le *N. Y. World*, et, cette fois, selon toute apparence, à cause du mauvais temps qui a commencé aussitôt après que l'armée eut levé son camp et se fut mise en marche vers les gués où elle devait traverser. Cet échec est très malheureux sous beaucoup de rapports. L'ennemi, naturellement, a appris ce que notre armée avait l'intention de faire et si le plan de l'armée unioniste eut mis à exécution, le général Lee sera préparé à le déjouer sur tous les points. Un nouveau plan d'opérations sera sans doute imaginé, ou notre armée devra prendre ses quartiers d'hiver. Sous un autre point de vue, le mouvement a été malheureux. Les hommes ont quitté les cantonnements et ont été exposés à toutes les horreurs d'une tempête d'hiver en Virginie. Cette faute remplira de nouveau de malades nos hôpitaux. Espérons que le délai, si c'est seulement un délai, sera employé par une visite du payeur, de manière à ce que les hommes aient quelque chose à montrer pour les dangers qu'ils ont courus et les privations qu'ils ont endurées.

FRANCE.

Les élections au corps législatif—VOYAGE DU PRINCE NAPOLEON.

Nous empruntons à l'*Indépendance Belge* les passages suivants de ses correspondances :

Paris, 6 janvier.

Le transport le *Finistère*, les deux vaisseaux la *Ville de Paris* et la *Ville de Lyon* sont destinés à emporter au Mexique les quatre mille hommes d'infanterie et les six cents de cavalerie qui doivent provisoirement renforcer notre corps d'expédition. Le *Cacique* et le *Panama* partent de Toulon pour aller prendre à Civita Vecchia le 7e de ligne, qui reviendra s'embarquer dans le premier de ces deux ports pour la Vera Cruz.

Le dernier échec des fédéraux devant Fredericksburg paraît avoir beaucoup accru les espérances du Sud. Les confédérés se flattent que plusieurs Etats du Nord finiront par se rallier à leur cause, et qu'en dehors de cette combinaison il ne resterait que les Etats dits de la Nouvelle Angleterre, dont la population porte la dénomination traditionnelle de Yankees. On peut considérer ces espérances comme au moins très prématurées pour ne pas dire chimériques.

Le bruit court que MM. Kolb Bernard, Pichon Keller, tous des députés actuels qui seront combattus comme candidats par l'administration aux élections prochaines, se plaignent déjà très vivement de la façon dont leurs circonscriptions ont été remaniées et diminuées des cantons sur le suffrage desquels ils fondaient le plus d'espérances de succès. Le bruit court aussi, mais je ne le garantis pas davantage, que le gouvernement serait disposé à choisir pour la circonscription de Nérac (Lot et Garonne), M. Maurice Sand, fils, comme on sait, de Mme George Sand, et dont le nom véritable—pour lui comme pour sa mère—est Dudevant. M. Dudevant, père de M. Maurice Sand, a de grandes propriétés dans ce département et il y jouit personnellement d'une grande popularité.

Paris, 7 janvier.

On donne comme positif que le projet de loi relatif à la conversion de ce qui reste de 4 1/2 pour cent à 3 pour cent sera présenté par M. Fould au Corps Législatif avant même la discussion de l'Adresse. Je vous ai déjà dit qu'on commençait à s'occuper à Paris du choix des candidats aux prochaines élections générales.—On s'accorde sur ce point qu'à Paris les quatre députés de l'opposition doivent être maintenus dans les circonscriptions qui les ont nommés.—Ces circonscriptions ont été modifiées par le décret du 29 décembre, mais pas à un tel degré qu'on ne puisse pas facilement les retrouver dans cinq nouvelles. Elles ont seulement changé de numéro d'ordre. Ainsi, celle de M. Emile Ollivier est devenue la 3e, celle de M. Picard la 4e et celle de M. Jules Favre la 5e. M. Darimon conserve la 7e dont le numéro d'ordre est resté le même, et qui n'a subi que des modifications peu importantes.

La circonscription supprimée est décidément l'ancienne troisième ; elle était représentée par le général Perrot, questeur de la Chambre. Un des sièges vacants au Sénat lui serait donné comme fiche de consolation, si le gouvernement ne le reprend pas comme candidat dans une autre circonscription.

On continue à parler de la candidature de M. Dufaure, qui serait porté dans la deuxième circonscription contre M. Devinck. M. Vavin, qui a figuré sur la liste de 1857, serait opposé à M. Fouché Lepelletier dans la huitième circonscription, devenue la sixième. Il y a encore rien de décidé dans les comités de l'opposition pour ce qui concerne les arrondissements de Sceaux et de Saint Denis. Mais il n'est pas probable qu'on laisse passer MM. Véron et Kœnigswarter sans leur opposer de concurrents. On ne dit pas encore dans quelle circonscription se portera M. Havin, qui se présente à Paris en même temps qu'à Saint Lô (Manche). Au reste, toutes les combinaisons dont je vous parle ne peuvent encore être considérées que comme des bases provisoires sur lesquelles s'entendront ensuite au moment opportun les divers délégués de tous les comités de l'opposition.

Paris, 8 janvier.

On s'est beaucoup préoccupé dans le monde politique de l'insertion au *Moniteur* du discours par lequel le Pape, prince italien en même temps que chef de la catholicité, parle du royaume d'Italie reconnu par une grande partie de l'Europe, en ces termes: "Je ne sais quel royaume!" Quelques personnes supposaient que M. Nigra serait disposé à demander des explications sur l'insertion de ce discours au journal officiel et sur les commentaires implicitement approbatifs dont il semble accompagné. Il n'en est rien ; et M. Nigra aurait pris très philosophiquement l'incident, disant à peu près, et je suis bien informé, que l'Empereur n'avait sans doute eu qu'il fallait, et que les choses, quelle qu'en fut la marche apparente, suivraient leur cours régulier. M. Nigra n'en a pas moins été chasser aujourd'hui dans les bois de Meudon, chez le prince Napoléon, avec le comte Vimercati. J'apprends de plus que le vicomte de Paiva, ministre du roi de Portugal à Paris, vient, à l'occasion du mariage du roi dom Luis et de la princesse Pia, de remettre la grand'croix de l'Ordre du Christ à M. Nigra.

Le voyage du cousin de l'Empereur se confirme tout à fait. Le prince qui, sans doute, n'aura pu refuser à la plus haute de toutes les interventions son abstention dans la discussion de l'Adresse au Sénat, partira vraisemblablement aussitôt après la séance d'inauguration des grands corps de l'Etat ; car le yacht le *Jérôme Napoléon*, mouillé au Havre a reçu l'ordre d'aller prestement se mettre à la disposition du prince le 16 de ce mois à Marseille. On croit que le but du voyage se combine tout à fait—que S A I ira en Egypte.

Je vous avais parlé de l'organisation de bataillons de noirs, composés par le vice-roi d'Egypte et mis par ce prince à la disposition du gouvernement français. Le fait est exact mais voici par quel motif ce projet a été abandonné. Les bataillons avaient demandé que justice de ... grade de ... officiers ... combattants et ... ont été ... dans ... condition ... pas ... cet ... préjugé ... contre les hommes de couleur ... de ... service des armées françaises, mais il ... accepté.

On annonce l'arrivée à Cadix du maréchal Serrano, venant de la Havane. Mais, d'après mes renseignements, rien n'indique jusqu'à présent qu'il doive être choisi pour aller remplacer le gouvernement espagnol auprès de la cour des Tuileries, comme on a cru pouvoir vous le mander d'autre part.

Les dernières nouvelles du Mexique disent que le général Forey se préparait à se mettre en campagne aussitôt qu'il se serait assuré pour deux mois de vivres.

D'après de nouvelles informations que je reçois, le gouvernement britannique est décidé de ne pas intervenir en aucun temps et dans aucune mesure entre les deux parties belligérantes de ... Amérique.

... la cérémonie du sacre ... des ... du ... ont ... demain.

D'après l'ensemble des indications que j'ai pu recueillir aujourd'hui, les chances pour la succession de l'archevêque demeureraient acquises à Mgr. Darboy, ancien vicaire général à Paris et aujourd'hui évêque à Nancy.

Voici quelques nouvelles indications préventives sur les candidatures opposantes ou gouvernementales qui se préparent dès à présent pour les élections générales. M. Jules Favre se portera à Lyon en même temps qu'à Paris. M. Garnier-Pagès dans la Nièvre, à Clamecy, M. Eugène Pereire dans le Tarn et non dans le Gard ou se présente, de son côté, M. Boucarue dans ce même département du Gard. M. Numa Guilhon, banquier, se porterait pour l'arrondissement de Castres, son pays natal. M. Plichon correspondant du *Siècle*, doit entrer en lice à Toulon contre M. de Kerveguen. Enfin l'on parle, mais plus hypothétiquement, il est vrai, des candidatures de MM. Frédéric Morin à Villefranche et Eugène Pelletan, à Saint Etienne.

L'exploitation des mines au Mexique.—On écrit de Paris à la date du 5 janvier :

Nous avons à Paris un cercle peu nombreux de familles mexicaines, ou plus exactement propriétaires au Mexique, car la plupart sont espagnoles d'origine et quelques-unes françaises. Toutes ont habité dans le Nouveau-Monde, ou elles possèdent de grandes fortunes territoriales, acquises en général dans les affaires. Presque toutes se sont installées définitivement en France, et sont admises à la cour des Tuileries.

Dans cette société, plus intéressée que toute autre à la solution de la question mexicaine, puisque beaucoup de ses membres voient, depuis ces dernières années, toute leur fortune sinon compromise, au moins leurs revenus singulièrement diminués ou même perdus temporairement, dans cette société, dis-je, on met en avant un moyen pratique, d'exécution facile, suivant ses prôneurs, pour obtenir en peu d'années, le désintéressement de toutes créances françaises sans toucher aux revenus des douanes mexicaines.

Voici comment on raisonne : le Mexique possède des mines de la plus grande richesse. Mais, la sécurité faisant défaut dans l'exploitation et surtout dans les transports, à dater du jour où le gouvernement français rétablirait et garantirait cette sécurité en occupant, pendant une certaine période de temps, les principaux centres d'extraction, ce qu'il n'exigerait pas, dit-on, des détachements bien considérables de troupes, le gouvernement verrait des compagnies se former pour l'exploitation ; ces compagnies s'engageraient à verser un quantum des produits ; et, ajoute-t-on, nul doute que ces produits ne fussent assez considérables pour que la dette du Mexique se trouvât éteinte dans un court espace d'années.

Je ne saurais me prononcer sur la valeur du moyen proposé, sur les conséquences et surtout les difficultés qu'entraînerait son application, mais ce dont je suis certain, c'est que dans certaines sphères influentes, cet ordre d'idées est loin d'être repoussé comme une utopie, et qu'on le discute sérieusement.

A propos du Mexique, il paraît, et on le comprend du reste, que le rôle de l'intendance y a pris des proportions si considérables, que plusieurs officiers d'administration vont partir pour la Vera Cruz. On dit encore qu'on songe à prendre, pour les remplacer par des chevaux, une partie des mules qui depuis la campagne d'Italie on a pris l'habitude d'atteler à nos voitures du train. Mais on ne procéderait à leur embarquement que dans le cas où la tentative qui se pratique en ce moment pour s'en procurer sur les lieux, dans la province de Tamaulipas, viendrait à échouer.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

V.—L'AMOUR DE SIBYLLE.

Pendant qu'elle retournait au château, Sibylle était agitée d'une sorte d'ivresse; elle ne pouvait se dissimuler que la convention par laquelle s'était terminée son entrevue avec Raoul était un de ces compromis équivoques et suspects que la passion suggère ; et elle était donc allée elle même au devant de cette défaillance qu'elle avait tant redoutée. Cependant elle ne se reprochait rien. Elle se disait, et nous sommes loin de l'en blâmer, que trop de sagesse et de force touche à la dureté de l'égoïsme, et qu'un élan de l'âme, une faiblesse du cœur conseillent plus noblement, à certaines heures de la vie, que les règles de la plus haute raison. Elle concevait dans illusions toutes les délicatesses, tous les écueils, toutes les angoisses de l'épreuve qu'elle venait d'accepter ; mais elle les affrontait désormais avec une joie secrète : sa tendresse s'était réveillée tout entière et même exaltée au contact de la passion de Raoul, elle avait appris en même temps à lui rendre plus de justice, à l'estimer plus haut, et dès ce moment il lui avait semblé qu'à la place des principes rigides auxquels elle avait obéi jusque là se posait devant elle un devoir à la fois plus élevé et plus doux, celui de se vouer au salut moral de cette âme qu'elle adorait, et de hasarder dans cette tentative généreuse son repos, sa réputation même, et s'il le fallait, sa vie.

La conséquence strictement logique d'une telle résolution eût été sans doute d'agréer sans conditions les vœux et la main du comte ; mais si Mlle de Férias eut cette pensée elle la repoussa, soit qu'elle ne pût vaincre si complètement la fière obstination de son nature et les principes réfléchis de son esprit, soit qu'elle éprouvât la crainte vague que le cœur de Raoul ne se prêtât plus avec la même ardeur au miracle qu'elle implorait pour lui, si elle cessait d'en être le prix.

Quelques instants plus tard, le marquis et la marquise entendaient de la bouche même de Sibylle le récit de sa campagne, laquelle comme elle le dit en riant, n'avait pas tourné à sa gloire. Elle termina en soumettant à leur approbation le traité de paix et d'amitié qu'elle avait cru devoir conclure avec M. de Chalys sous la restriction expresse qu'il abandonnerait toutes prétentions à sa main. Cette restriction expresse ne trompa pas plus M. et Mme de Férias qu'elle ne trompait au fon Sibylle elle-même. Ils ne doutèrent même pas que dès cet instant leur petite fille n'eût arrêté formellement dans sa pensée le projet de son union avec le comte, et que le temps d'épreuve qu'elle lui imposait ne fût simplement, suivant l'expression du vieux marquis, un moyen de sauver l'honneur des armes.

Leur conférence avec miss O'Neil et avec l'abbé Renaud les avait d'ailleurs disposés de plus en plus en faveur du comte, pour lequel le curé en particulier avait témoigné une prédilection tendre, disant que c'était une âme bien troublée sans doute, mais non perverse, qui offrait encore de la prise pour le ciel, et qu'il y aurait conscience à désespérer. Malgré tout, M. et Mme de Férias furent tentés de croire que Sibylle entrait un peu trop vivement dans la voie où ils semblaient l'avoir eux mêmes engagée. Le marquis la gronda doucement de son équipée : il ne refusa pas de ratifier les préliminaires qu'elle avait signés avec Raoul, et de le traiter comme un homme distingué, un artiste éminent qui se trouvait par hasard dans le pays, et avec lequel on serait heureux d'entretenir quelques relations de temps à autre.—Mais vous comprendrez, ma fille, ajouta le vieillard, avec un sourire un peu ironique, qu'elle réserve doit présider à ces relations dont le but en définitive reste si mystérieux !

M. de Férias, apparemment pour donner lui même le ton de cette réserve désirable, accompagna dès le lundi suivant sa petite fille et miss O'Neil dans une excursion au village, et tous trois vinrent surprendre M. de Chalys sur son échafaudage. Raoul avait passé la journée du dimanche, penché sur sa fenêtre, à recueillir d'une oreille émue les sons lointains de l'orgue, que la brise lui apportait avec les sourds murmures de l'Océan. L'apparition du marquis et de Sibylle lui parut d'un augure si excellent que ses beaux traits s'éclairèrent d'une splendeur de joie. M. de Férias, après avoir prodigué les éloges, informa M. de Chalys, que si jamais il prenait une heure de repos dans l'après midi et que le hasard de sa promenade le dirigeât du côté du château de Férias, Mme de Férias en serait reconnaissante.

On peut croire que ce hasard ne se fit pas attendre. Raoul toutefois ne profita qu'avec beaucoup de discrétion des politesses du vieux marquis, dont il avait senti la mesure. Il trouvait d'ailleurs un charme si étrange dans le noviciat romanesque auquel il était soumis, qu'il lui semblait craindre de l'abréger. Il était à peine toucher à ce bonheur, qui pouvait n'être qu'une illusion. La saison était admirable. Pendant que le soleil incendiait de ses feux l'aride sommet des falaises et réjouissait dans l'herbe des chères les petites tourterelles bleues qu'on voit sur ces côtes, il se croirait dans l'ombre et dans la fraîcheur de l'église, et il y goûtait entre son art et sa rêverie les heures les plus douces qu'il eût connues. Le curé ne manquait pas de venir chaque jour s'attendrir devant son œuvre. Il lui apportait des fruits de son jardin, que le comte devrait comme un écolier, à la vive satisfaction du vieillard. Quand il arrivait à Raoul de se poser quelques minutes en fumant à l'ombre des murs de l'église, le curé venait s'asseoir près de lui sur le gazon ou sur la pierre d'une tombe, et lui devisait tous deux amicalement au bruit des flots tranquilles qui mouraient au pied de la falaise.

Le comte avait un compagnon encore plus assidu et qui ne lui était pas moins cher, parce qu'il portait, comme le vieux curé la marque de Sibylle, et que, s'il n'était pas la rose, il avait vécu près d'elle. C'était Jacques Féray. Jacques Féray dans sa timidité perpétuelle, n'avait pas tardé à découvrir la chose merveilleuse qui se passait dans l'église de Férias. Il avait commencé par rôder timidement aux environs du porche, puis il s'était hasardé à entrer, et il était resté en extase devant le monde radieux qui sortait peu à peu du pinceau, de la voûte. Raoul connaissant par Sibylle l'histoire de ce pauvre fou, avait comme ... sur la ... un accueil ... Par bonté naturelle et ... courageusement ... ce pour lui parlant de Sibylle avec un cœur sympathie dont l'instinct du fou ... sincérité, ... dater de ce jour, ... venait de ... installer chaque matin sur le plancher de l'échafaudage, d'où il surveillait le travail de Raoul avec un intérêt, je puis ... rement silencieux. Il ne tarda pas cependant à répondre de bonne grâce aux questions que le comte lui adressait par intervalles sur le ton de bonhomie et lui particulier aux artistes. Sibylle était le thème habituel de ces dialogues bizarres.

—Tu l'aimes bien, mon garçon, n'est ce pas ? lui dit un jour Raoul.

—Et vous aussi ? répondit Jacques Féray en souriant avec un air de ruse et de finesse. Ne faites pas de mal ! ajouta-t-il ensuite d'un ton sévère.

La confiance croissante de Jacques dans son nouvel ami alla jusqu'à lui communiquer un secret chagrin dont il était cruellement obsédé. Le lemmo et la petite fille de ce malheureux reposaient dans le cimetière de Férias sous deux tombes de gazon, dont le relief, bien reconnu en peu de paix et de lecteur, ... entretenu fondroyée, Jacques avait pris l'habitude de leur porter sur ces deux tombes des fleurs ... ses voyages qu'il renouvelait avec soin lorsqu'elles étaient fanées. D'après les ... du pays, le moment venu de cette partie du terrain devait rentrer dans le domaine commun, et Jacques avait eu vent par on ne sait quelle voie, de cette expropriation imminente. Il avait fait d'un jour à l'autre la pioche allait bouleverser ces deux tertres et tout ce qu'il contenait de cette à présentait à l'esprit du pauvre fou avec un cortège d'images douloureuses et sinistres. Il parlait d'ailleurs de sa mine de mystère et de circonspection qui ... ce sujet avec tant de mystère et de circonspection que la véritable nature de son tourment avait échappé même à la pénétration de Sibylle. Raoul ne la devina qu'à force de patience, et à l'intimité quotidienne et prolongée de ses relations avec le fou. Comme il venait de faire cette découverte, l'abbé Renaud entra dans l'église ; il le mit au courant en deux mots. Monsieur le curé, ajouta-t-il à demi voix en terminant, je désire acheter ce terrain. Chargez-vous de l'affaire et gardez-moi le secret, je vous prie.—Puis s'adressant à Jacques Féray :—Ne te tourmente plus, lui dit il, on ne touchera pas à tes tombes, elles t'appartiennent : c'est arrangé.—Et il se remit à son travail. L'instant d'après, il sentit un frottement qui le rassurer : c'était le fou qui avait saisi le bas de sa blouse et qui y collait ses lèvres. Une larme se détacha brusquement de l'œil de Raoul, puis, apercevant à deux pas le curé immobile et attentif, il rougit, frappa du pied, et repoussant Jacques Féray avec une sorte de violence :— Laissez-moi donc, bête ! dit il.

L'abbé Renaud s'était fait un devoir d'épier et de recueillir dans le caractère et dans la conduite de Raoul tous les traits qui pouvaient justifier les espérances auxquelles il s'était associé. Il ne manqua pas, malgré les recommandations du comte, de porter le soir même le récit de cet incident aux châtelains de Férias. Ces excellents cœurs en furent touchés au point de perdre ce qui leur restait de prudence formaliste, et le lendemain, dans la matinée, Raoul recevait une invitation à dîner au château.—M. et Mme de Férias donnent alors à elx heures par une concession aux habitudes parisiennes de leur petite fille.— C'était la première fois que Raoul pénétrait et particulièrement dans leur intimité : il fut surpris de l'expansion et de la gaieté dont Sibylle l'animait ; cette disposition rieuse, qu'il avait difficilement entrevue sous la contrainte de l'étiquette mondaine, ajoutait aux grâces sévères de la jeune fille une nuance charmante, et qui le ravit profondément. Il y eut toutefois dans le cours de cette heureuse soirée un moment délicat. Ce fut celui où les domestiques du château envahirent le salon, suivant l'usage, pour faire la prière du soir en commun avec leurs maîtres. Quelques minutes auparavant, Sibylle avait prévenu le comte en souriant de la cérémonie qui se préparait :— Allez faire une promenade dans le jardin pendant ce temps là, ajouta-t-elle, je vous le permets.

—Mon Dieu, non ! répondit-il du même ton, je ne veux pas être un objet de scandale dans votre maison.

Il prit sa place un peu à l'écart, les deux mains appuyées sur le dossier d'une chaise dans une attitude de recueillement suffisant, il se trouva pas outre mesure d'un acte de bon goût aussi simple par le coup d'œil de reconnaissance que Sibylle lui adressa à travers son dernier signe de croix.

OCTAVE FEUILLET. *A continuer.*

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Jeudi soir, 5 février, 5 heures P. M.

COTON—Nous avons à mentionner une vente de 88 balles, middling à strictement middling, à 89c la livre. On négocie pour plusieurs autres petits lots. La plus grande partie du coton reçu a été achetée à la campagne et est destinée pour l'exportation directe.

SUCRE—Le mauvais temps a interrompu les transactions aujourd'hui. Il s'est vendu 300 boucauts, à des cours aux prix antérieurs, fair à fully fair nouvelle récolte, 8¼ à 8¾; fair à fully fair, ancienne récolte, 8¼ à 9 la livre. Le stock et l'approvisionnement sont faibles.

MELASSE—Les opérations d'aujourd'hui ont atteint le chiffre de 700 barils de mélasse nouvelle, en plusieurs lots, à 45c l'ordinaire, 28c la fermentée, 50 à 51c la forcée de bonne qualité et 51c la prime. Le stock est peu considérable et se compose que de qualités inférieures.

FOIN—800 balles à $33 et 150 à $40 le tonneau.

— Ventes à l'encan aujourd'hui : 100 barils farine superfine à $9 50 à $9 70, 20 boucauts épaules à 5⅛, 10 barils graisse à 12½, 100 barils pommes de terre à $3 50 à $3 85, 50 sacs café fin à $3 59, 50 tierçons jambons à 3 à 10½, 10 douzaines balais à $2 40, 1 baril riz à 7¼, 10 fréquins beurre à 30c, 10 sacs blé sarrazin à $1 20, 10 caisses harengs à 75c, 10 demi barils maquereaux à $2 45, 10 caisses chandelles suif à 14½, 10 caisses savon brun à $1 90, 200 rames papier enveloppe à 27c le petit, 33c le moyen et 42½ à 43c le moyen épais, 15 barils alcool à $2 24, 25 barils térébenthine à $2 24, 9,8 pipes eau de vie à $1 30 à $1 37½ et 3 barils whisk à $1 25 à $1 50 le gallon, 20 demi caisses tabac à chiquer à 30c, 30 paquets tabac à chiquer à 32c, 45 caisses chandelles à 21c, 5 demi barils bœuf Fulton Market à $8 97 et 15 caisses raisins à $3 50. La coque et les mats du navire "B. F. Carver", tel qu'il est maintenant sur la côte de la Louisiane entre les Iles Bretonne et Grand Gosier, ont été vendus $2000.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 6 février 1863.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier. Stock vendu, 37 bœufs et 57 cochons. Stock à vendre, 75 bœufs, 47 cochons et 43 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net		23 cts.
" 2e "		20
" 3e "		15
Veaux, 1re qualité, par tête		$25 à 30
" 2e qualité, par tête		$20 à 25
Cochons, par 100 livres gr		12 à 16 et.
Moutons, suivant la qualité, par tête		$6 à $8
Vaches à lait, par tête, nominal.		

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Barque Lawrence, Howe, Boston.

ARRIVES HIER.

Navire transport des E U Montebello, New York.
Navire transport des E U Herald, Foss, Boston.
Navire transport des E U E. Walder, Fasley, Boston.
Barque D Godfrey-Murray, Johnson, New York.
Goëlette Sea Horse, de la Côte.
Goëlette Borgia, de la Côte.
Goëlette L'Amiral, de la Côte.
Goëlette Eddie, de la Côte.
Goëlette S ... de la Côte.
Steamboat Morning Light, McQuoid, Donaldsonville.
Steamboat Time and Tide, Russell, Bâton-Rouge.

Pour la note des importations et des exportations voir la partie anglaise.

CUISINIERE A LOUER.

UNE Cuisinière, faisant très bien la cuisine créole. Aussi une NOURRICE, négresse ayant un nourrisson d'un mois. S'adresser au No 116, rue St Louis. 6 fév—3t

A VENDRE.

QUINZE MILLE CIGARRES de la Havane, Flor Regalia de Rey, de la Reina, Trabucos, par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée. 5 fév—7t

50 paniers champagne de G. & E. Perrier, 100 caisses vin de Bourgogne de J. Lausseure & Co, huile d'olive. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée. 5 fév—7t

Plats cotés.

TRENTE DEUX boucauts de côtes fumées, ... avec ... do. A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée.

VINS.

VINGT barriques vin rouge pour famille, ... du Boyer Canon, ... P Clermont ... vin St Estèphe, ... Vin d'Oporto et de Xérès, Vieux Whisky Bourbon, à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par W. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. —*Les prix varient de $5 à $10*—

Les personnes qui désirent des prospectus pourront s'adresser à l'Institution rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 4 janv—1m

Importation directe.

REÇU par les derniers arrivages un bel assortiment de ... de première qualité tels que

BAREGE ANGLAIS,
COTONNADES,
INDIENNES FRANÇAISES,
INDIENNES ANGLAISES,
COUTILS,
DRAPS D'ETE,
CORSETS,
MERCERIES DIVERSES,

Et ... articles pour marchands de dry goods et modistes. A vendre en gros par C. RAVELET & FILS, 21, rue de Chartres.

Vins ! Vins !!

100 barriques vin rouge bon ordinaire, ... vin pour familles, ... Muscat de Frontignan, ... Vermouth, ... cognac ... de grande douce. A vendre par L. B. SANARENS, 354 rue Chartres près Esplanade. 27jav—1m

CHANGE.

CHANGE à vue et à temps sur New-York à vendre, ... par W. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. EIMER & CO, 71 rue Carondelet.

Divers. Divers.

FARINE—100 barils des meilleures marques, Upper Ten, de Hegard, Eagle, Empire et Kossuth ... Mills— MAIS—Seul à ... jaune prime et mélangé. CORDES ... Rouleaux corde supérieure d'emballage, M... CHAUX—250 barils de Rockland. CIMENT—... ciment romain. En magasin et à vendre par GEO. R BEARD, Entrepôt St-Louis, rue Fulton, entre les rues Gravier et Lafayette. 31déc—1m

A VENDRE — 50 caisses huile d'olives de James Plagniol, par PAUL JUGE fils, 34, Vieille Levée. 3 fév—

A VENDRE,

UN BEAU CHEVAL de selle. UN BUGGY presque neuf. S'adresser rue de la Vieille Levée No 34. 3 fév—12t

A vendre, pour clore diverses consignations,

30 barils haricots blancs, ... barils haricots rouges, 12 estagnons eau de fleurs d'oranger, par PAUL JUGE fils, 34, rue Vieille Levée. 3 fév—12t

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre— UN LOT DE CHOIX DE VIEUX WHISKY, rye prime, WHISKY d'Ecosse pur, do Bourbon de première qualité, EAU DE VIE Otard, fine, en 1/4 de pipe, RHUM pur de la Jamaïque, ALCOOL, CIDRE champagne, en baril. BROTT, DAVIS & SHONS, rue de la Nouvelle-Levée, Nos 24, 26 et 28. 19déc

FARINE—50 barils farine Plante Extra, 50 barils farine extra Ocean Steam Mills, 60 barils do double Ashland Mills. A vendre par J. B. VALENTINE & CO, rue de la Commune, No 51. 29janv—6t

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils payeront comptant. WITTERS & PENFIELD, Rue Vieille Levée 31. 16déc

DIVERS—300 caisses chandelles Star diverses marques, 200 caisses savon Winchester et autres marques, 400 " amidon Fox Colgate, &c, 300 sacs riz créole diverses qualités, 300 " café Rio et Havane, 50 caisses vermicelle et macaroni, 50 do do do, 200 caisses morue fraîche, 500 " harengs, 600 doz balais assortis, 200 " baquets, 1200 dame-jeannes de 5 gallons, 20 caisses pruneaux de Bordeaux, 200 sacs sel fin Liverpool, 400 " sel demi gros, 100 " sel gros Iles Turques, 300 barils farine superfine et extra diverses marques, 100 " mass porc inspecté, 50 tierçons de graisse, 100 barils do, 100 do, 250 barillets do, 50 barils Fulton Market Beef, 25 fréquins beurre de Goshen. En magasin et à vendre par FREDERIC AVET & CO. 2fév—15t

Sardines sans arêtes, Asperges.

500 quarts sardines sans arêtes, nouvelle pêche, 500 quarts sardines do Rodel, do, 500 demi-boîtes do do do, 50 boîtes asperges nouvelles, 50 demi-boîtes do do. En débarquement et à vendre par E. PIAGGIO, Coin Royale et St-Louis. 21 janv

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1863.

LE huit du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires, ont été dûment élus directeurs pour l'année—

Geo. Jonas,	C. T. Buddecke,
J. H. Stauffer,	D. McCoard,
Geo. W. Babcock,	B. B. Hart,
	G. Schneider.

Et aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, M Geo. Jonas a été élu président à l'unanimité. CHS. JUMONVILLE, Caissier int. 6 janv—30t

Mme La Blanche,

La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.

LES révélations extraordinaires qu'elle fait journellement et les succès qu'elle a obtenus lui expliquent les hommages que lui rendent les savants et les personnes scientifiques. Elle lit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir comme dans un livre.

Mme LA BLANCHE est la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit en recevant seulement la date de la naissance. Elle prescrit pour les maladies quelconques, expédie des médicaments pour toutes les parties du pays et répond promptement aux lettres renfermant des timbres-poste.

Mme La Blanche demeure dans la rue Bienville, No 168, entre les rues Bourbon et Dauphine—Elle donne ses consultations en français et en anglais. Prix modérés. (30janv—jusq 8fév

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1863.

LE ... du mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette compagnie, ont été dûment élus Directeurs pour l'année :

J. M. LAPEYRE,	EDWARD BRIGGS,
JNO WATT,	ALPH. MILTENBERGER,
PABLO GELPI,	F. A. LULING,
	P. H. FOLEY.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. M. LAPEYRE a été élu Président à l'unanimité. WM J. CARTER, Secrétaire.

... 15 ... fréquins beurre de choix, à ... OSCAR BERCIER & CO.

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 8 FEVRIER 1863.

Représentation Extraordinaire !

BENEFICE D'ADIEU de M. et Mme DELIGNE,

Avec le concours de MM. Chol, Chaffary, Maillet, C Claus, Mathieu, Adorey, Deligne jeune, F. Kerkel, Dubois, Mmes Sandro et Maillet.

Première représentation de **COCORICO ou la Poule à ma Tante,** Vaudeville en 5 actes, par MM. de Villeneuve, Masson et St Yves.

Première représentation de **LA POMME DE TURQUIE,** Opérette en un acte, par Mademoiselle Pauline Thys.

Première représentation de **LE FILS DU BRAVO,** Vaudeville en 1 acte, par MM. Bouchardy et C. Deligny.

Prix des places :

Premières, Secondes, Baignoires Grillées, Parquets, $1. Parterre et Baignoires de parterre ... 75 cents. Troisièmes ... 50. Quatrièmes ... 50.

Les enfants au dessous de 10 ans paieront demi-place. 3 janv—au 8 fév

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur ... LEWIS BAKER.

Vendredi soir, 6 février.

JESSIE BROWN OR THE SIEGE OF LUCKNOW, grand drame militaire de Dion Boucicault.—Le spectacle se terminera par STATE SECRETS, vaudeville.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 7 février 1863.

DEUXIEME BAL DE LA SAISON.

Grand Bal Paré et Masqué,

Sous la direction de M. PREDIGAM.

L'orchestre complet du théâtre d'Orléans sera conduit par M. Predigam qui fera exécuter les danses les plus nouvelles. 5fév—5t

Jour de départ, DIMANCHE, 8 février, à 8 h. A M

POUR NEW YORK direct—Le beau steamer CREOLE, capitaine ... W. Couch, prenant la malle des E U partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph, comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & CO, Rue de l'Union 41. 4 fév

POUR NEW-YORK.

Départ, JEUDI 12 du courant, à 8 h. A. M.

Le magnifique steamer neuf GEORGE CROMWELL, commandant John A. ... prend un chargement et partira pour New-York le 12 du courant, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (chambres et entrepont, excellents emménagements) s'adresser à A. MOULTON, rue Gravier No 31. 5 fév—au 12

POUR VERA CRUZ.

Dimanche, 8 du courant, à 8 heures A M. Ligne régulière—Deux fois par mois.

POUR VERA-CRUZ—Le MELVILLE— steamer de la malle des Etats Unis partira pour Vera-Cruz le 8 février. Pour fret et passage, s'adresser à D DE GOICOURIA & CO, rue Poydras No 62. Prix du passage et du fret : 1re classe, $60, entrepont, $35—Fret, $5 le baril.

Les passagers doivent être munis de passeports des Etats-Unis seulement. 4 fév

POUR BATON-ROUGE.

Le bateau à vapeur EMPIRE PARISH, ayant été complètement réparé reprendra ses voyages réguliers. Il partira de la Nlle Orléans tous les DIMANCHES à 9 heures A. M, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il quittera Bâton Rouge tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et tous les JEUDIS, à midi, et partira de Donaldsonville tous les MARDIS et tous les VENDREDIS, à 6 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser, à bord à WM J. REID, Rue des Magasins, No 33. 26 janv

POUR BATON ROUGE.

Le bateau à vapeur MORNING LIGHT, capitaine James M Quoid, partira de la Nlle-Orléans tous LES MARDIS MATIN, à 10 heures, et LES VENDREDIS à 5 heures P. M. Le MORNING LIGHT marche bien et a de bons emménagements. Il recevra du fret et des passagers pour Donaldsonville, Plaquemines et tous les points intermédiaires ... Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et des permis des marchandises avant de s'embarquer ... Pour fret ou passage, s'adresser ... C. K. MAY, rue Poydras No 5... 26 janv—

POUR BORDEAUX.

Départ, le 12 du courant.

Le navire J. P. WHITNEY, de 1re classe, partira pour Bordeaux le 12 du courant. Pour ... fret ... passage ... s'adresser ... capitaine Avery à bord, ... 4 fév—

AVIS

Aux Marchands, aux Planteurs et aux Voyageurs.

LES ... du Gouvernement ...

... J. WORKMAN & CO, Rue des Magasins, No ..., coin Lafayette.

... pour New York ... 28 janv—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Au coin des rues Camp et Natchez.

UNE élection de ... Directeurs ... aura lieu ... à ce bureau, LUNDI 16 février 1863, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. J. P. ROUX, Secrétaire. 23 jan

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 19 janvier 1863.

UNE élection de ... Directeurs ... de cette Banque ... aura lieu ... LUNDI 9 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. L. BERNARD, caissier. 20 janv—au 9 fév

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 2 février 1863.

LES 28 directeurs ... à une élection par les actionnaires ... ont été élus :

W. M. MERCER,	THOMAS C. PATAN,
W. BOGART,	EDWARD CHAPMAN,
F. DE AVENDANO,	HENRY WILSON,
L. F. GENERES,	Wm. H. LETCHFORD,
HENRY SHEPHERD Jr,	ALFRED HENNEN,
H. S. BUCKNER,	J. B. LEPRETRE.
CHARLES KOCK,	

Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. W. Newton Mercer a été élu président. AUGUSTE MONTREUIL, caissier. 3 fév—1m

UN MOIS D'AVANCE $13—PLUS $25 DE BOUNTY ET $100 OU 160 ACRES DE TERRE A LA FIN DE LA DURÉE DE LA GUERRE.

AVIS

AUX personnes désirant prendre du service au 1er régiment des Volontaires de la Louisiane, armée des Etats-Unis.

S'adresser au capitaine RENAUD, commandant de la 1re compagnie des Volontaires de la Louisiane, rue Madison, No 1, entre Chartres et Levée. 3 fév—30t

Reçu et à vendre par JAMES GONEGAL,

Successeur de Woodman & Bement,

Droguistes en gros, au coin des rues Commune et Magasins,

Alcool, 75 pour cent ;
Poivre noir et de Cayenne ;
Gingembre d'Afrique et de Jamaïque ;
Acide tartrique ; ammoniac ;
Crème de tartre ; bicarb de soude ;
Sel d'epsom ; sel de soude ;
Térébenthine en bouteilles ; morphine ;
Chloroforme ; quinine ;
Gomme arabique No 1 ;
Poudres de Seidlitz ; indigo ;
Vins de toutes espèces ; eau-de-vie ;
Amers de toutes espèces ;
Poudre Dover ; encre en fioles ;
Houblon ; parfumerie ;
Objets de fantaisie ;
Huile de charbon et un assortiment choisi de lampes à huile de charbon.

8 jan—31f

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

4 février 1863.

LE 5 janvier dernier, à une élection de directeurs de cette Compagnie, tenue à ce bureau, conformément à la charte, ont été élus, sans opposition, pour l'année—

MM. W. N. MERCER,
JAS H. CALDWELL,
J. O. LINGHAM,
THOMAS SLOO,
G. CURRIE DUNCAN,
A. ROCHEREAU.

Et, le 2 du courant, à une réunion pour l'organisation, le Dr W. N. MERCER a été élu président à l'unanimité.

Par ordre, N. O. J. TISDALE, Trésorier. 5fév—12f

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques.

30 janvier 1863.

L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette institution, aura lieu aux bureaux No 36, rue Dryades, lundi 2 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. S. E. PERCY, Secrétaire. 30 jan—2fps—au 2 m

VINS ! VINS !

A VENDRE par J. CHANTEGREL, No 93, rue Royale, entre Conti et St Louis, en gros ou par barrique—

100 barriques vin ordinaire,
100 do au dessus de l'ordinaire,
50 do vins fins,
70 do vins blancs au dessus de l'ordinaire,

Le tout aux prix les plus modérés. 5 fév—au 2e

VENANT d'être reçu et en magasin—200 barils porc mess, 100 barils bœuf, do, 100 demi barils bœuf, Fulton Market, 900 caisses harengs, 50 barils poissons bleus, 50 barils aloses, 250 boucauts épaules, 100 barils jambons et épaules de White & Co, 100 barils cidre-champagne, 50 barils vinaigre-cidre, 200 barils farine, extra de choix, 100 do do, 100 caisses café, des Indes Occidentales, de Cuba et de Java, 900 caisses savon assortis pour familles, 20 boîtes savon mou américain, 450 barils farine de maïs séchée, 450 barils pain pilote, 75 barillets graisse feuille extra, 50 baquets graisse de choix pour familles, 100 fréquins beurre Goshen jaune prime, 34 do do do do extra, 100 douzaines balais unis et de fantaisie, Un grand assortiment d'articles en bois, 75 barriques Porter de Londres, de Barclay Perkins & Co, 50 caisses champagne, Ferry & Co, 500 barils pommes, 100 barils pommes de terre, Peach Blooms, 650 quarts caisses amidon, Colgate, &c, &c, Kingsford & Co, 50 caisses amidon, Osceola, 25 caisses do, Morning Star, 30 caisses chandelles, 50 caisses savon de toilette, 100 rames papier, Crème de tartre, Poivre moulu dans des boîtes de 1/4 livre, Gingembre, Canelle, Moutarde, &c, &c &c. A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, Rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28, près Gravier. 27 jan—au 7 fév

VENTES A L'ENCAN.

25 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan No 69, rue de Chartres— 25 caisses bottes, souliers et brodequins. Conditions, à la vente. 5fév

Vente par catalogue, pour cause de liquidation, au magasin de MM Richard, Aldigé & Co, No 35, rue de Chartres, au premier.

500 LOTS DE MARCHANDISES SECHES, OBJETS DE FANTAISIE, PARFUMERIES, OBJETS DE TOILETTE, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

MARDI 10 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM Richard, Aldigé & Co. No 35, rue de Chartres, au premier : 500 lots de marchandises sèches telles que : Brosses et peignes de tous genres, parfumeries, porte-monnaies, éventails, gants, mitaines, cravates, mouchoirs pour hommes et dames, rubans, passementeries, franges et boutons, marquises, parapluies, cannes, barèges unis et robes de tous genres, mousselines laine unie, crêpes, marcelines, lustrines, flanelles assorties de couleur, mousselines pour robes et moustiquaires, casquettes, capelines en peluches, bandes, broderies mousselines demi, dentelles, corsets et châles assortis, chemises pour hommes et dames, fleurs, plumes blancs, unis et façonnés, assortis pour gilets et basques, mouchoirs de chambre de toutes genres, indiennes percales, tapis de table, organdis, robes organdi et jaconat.

Conditions—comptant.

N. B.—Les catalogues seront prêts le lundi 9 du courant. 6 fév

Marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers et brodequins.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 41.

VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu— 250 lots marchandises sèches assorties, telles que indiennes américaines et françaises, cotonnades, barèges, toile blanche, jaconats, barèges à voiles, etc. &c. ... pour messieurs et dames, ... flanelles blanches, grises et rouges, coutil à matelas, coutil à ... ginghams à raies et à carreaux, ... 100 lots de vêtements, bel assortiment. 20 caisses bottes et souliers, magnifique assortiment, 40 caisses chapeaux et casquettes. 6 fév

Divers... Divers... Divers!

PAR H. H. McLEAN, Encanteur.

IL sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Commune, aujourd'hui, vendredi, 6 du courant à onze heures du matin— 20 caisses tabac à chiquer, 20 boucauts jambons, 10 caisses tabac, 2000 livres riz, 5000 livres beurre de Goshen, graisse feuille, amidon, chandelles, café moulu, café vert et café noir, sardines, maquereaux, ... porc, poissons bleus, whisky, eau-de-vie, vin, &c, &c.

Bottes.... Bottes.... Bottes!

VENTE SPECIALE

PAR H. H. McLEAN, encanteur.

SAMEDI 7 du courant, à onze heures, il sera vendu suivant facture comprenant— 34 caisses bottes de première qualité convenables pour le commerce de la ville. 5 fév

200 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI, 7 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Nouvelle Levée—

200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de choix.

Conditions, à la vente. 5 fév

Meubles, poêles.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

96 rue Royale, entre St Louis et Conti.

IL sera vendu aujourd'hui, vendredi, pour régler de compte, à 11 heures A. M., à la salle d'encan No 96 rue Royale—un bel assortiment de meubles de ... armoires, buffets, toilettes, ... etc, &c. Aussi—un lot de poêles et ustensiles. Conditions, comptant. 6 fév

Grande Vente à l'encan de groceries, liqueurs et farine

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 7 du courant, à midi, à son magasin rue Nlle Camp, No 35— ... barils farine de choix, 90 barils et demi barils farine, 30 tierçons jambons passés au sucre, 50 fréquins beurre, 4 caisses tabac, 17 barils vieux whisky, ... bouteilles et quarts pipes eau de vie, ... vin, ... et quarts vin d'Oporto et vin ... Egalement— ... cordes, ... Conditions—Comptant. 5 fév

33 boucauts épaules de choix, et 33 boucauts plats-côtés de choix. Vente à l'encan,

PAR R T MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 7 du courant, à midi, au magasin ... 33 boucauts épaules de choix, 33 ... plats-côtés de choix. Conditions—Comptant. 6 fév

Vente à l'encan de 180 barils farine extra de choix de St-Louis.

PAR R T MONTGOMERY.

IL sera vendu SAMEDI 7 du courant à onze heures ... 180 barils farine extra de choix de St-Louis. 5 fév

10 balles coton, fournitures de navires, &c, à l'encan,

PAR R T MONTGOMERY

IL sera vendu ... Levée— 10 balles coton, ... barils pois de marine, ... 5 caisses vin ... 15 barils graisse ... Conditions—Comptant. 5 fév

Vente péremptoire, à l'encan, de 365 tonneaux charbon Splint d'Ecosse

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 6 du courant, à onze heures au poteau No 38, 2me District—365 tonneaux charbon Splint d'Ecosse, ... Conditions—comptant. 5 fév

Vente à l'encan de Marchandises sèches.

PAR G P PHINNEY, encanteur,

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, vendredi 6 février, à 10 heures et demie, par ordre de la commission de séquestre, au magasin d'encan, rue Gravier, No 64—

Une quantité de ARTICLES EN COTON, INDIENNES, CHEMISES LAINE, CALICOTS, LAINE, LINSEYS, FLANELLE, CHAUSSURES, &c.

Conditions—comptant en billets du Trésor. 5 fév

Tapis, &c., à l'encan.

PAR G. P. PHINNEY, encanteur,

Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, à l'enchère publique, vendredi 6 février, à 10 heures et demie, par ordre du colonel S. B. Holabird, quartier maître en chef, au magasin d'encan, rue Gravier, No 64—

Un grand assortiment de tapis, brocatelle, couvertures de table, toile cirée, rideaux et abat-jour de fenêtres.

—Egalement—

Une bibliothèque d'environ 1 200 volumes d'ouvrages de droits, et autres livres.

—Conditions—

Comptant, en billets du Trésor.

Vente à l'encan de la goëlette *Southron*,

PAR G. P. PHINNEY, encanteur,

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, samedi, 7 février 1863, à 11 heures, par ordre du lieut-col. Alex. N Shepley, A. Q. M.—

La goëlette Southron, telle qu'elle est actuellement au pied de la rue du Canal.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 5 janv

J. B Crozat, ENCANTEUR

Bureau No 96 rue Royale, entre St Louis et Conti.

M. J. B. CROZAT ayant loué le beau et vaste magasin situé rue Royale No 96, entre St-Louis et Conti, annonce au public et à ses amis, qu'il est prêt à recevoir dans sa nouvelle salle d'encan, tous les genres de marchandises, meubles &c &c sur lesquelles il fera aussi des avances. Il s'occupera aussi de la vente de propriétés et donnera comme par le passé, toute son attention aux ventes qui lui seront confiées, soit au dedans, soit au dehors. 19 janv—1m, 3ps

J. B. CROZAT, encanteur.

BUREAU, No 96, RUE ROYALE, entre St-Louis et Conti. 19 janv—6m

H. H. McLEAN, Encanteur, No 19, rue des Magasins, encoignure Commune,

PORTE une attention particulière à la vente de cargaisons sur la Levée, et d'autres affaires dans sa partie.

La vente de marchandises et de biens-fonds se fera à l'établissement d'encan, et la vente de meubles sur le lieux.

Il est toujours disposé à faire des avances libérales sur les cargaisons qui lui seront consignées et sur les marchandises qui seront mises en dépôt chez lui, sujettes à son ordre.

Les ventes régulières auront lieu les lundis, mercredis et samedis à 10 heures et demie. Les ventes à l'amiable se font tous les jours. 7janv—1m

VENANT D'ETRE REÇU.

CINQUANTE boucauts épaules fumées, 50 do plats côtés, 50 tierçons jambons passés au sucre, 100 barils porc mess, 200 do farine extra, 100 barils et demi-barils poissons bleus, 100 do quarts do maquereaux, 100 barillets cornichons, 200 caisses amidon, 50 do chandelles adamantines, 75 do huile d'olive Bacigalupi, 10 do graisse en boîtes de 10 livres, 10 do fruits au jus. Articles en bois, balais, Yeast powder, thé vert et noir, vin rouge en caisse, bière anglaise, &c, &c. En magasin et à vendre par G. W. PORCH, 34, rue Tchoupitoulas. 4fév—2sem

Changement de local.

S. B. BEVANS & CO

ONT transporté leur magasin du coin des rues Poydras et Tchoupitoulas dans la rue Poydras, Nos 51 et 53, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas. Ils feront des avances libérales sur les consignations faites à leur maison de New York. 31fév—5t

Divers ! Divers !

Les soussignés viennent de recevoir, par le *Pathfinder*, l'*Alesta* et le steamer *Melville* — Jambons nouveaux, épaules, graisse, farine, beurre Goshen et beurre de l'Ouest de choix, fromage, thé, café, chandelles, raisins, limons, &c., bœuf Fulton Market, de Chamberlain, bœuf, Pig Pork, porc mess et bœuf mess.

S. B. BEVANS & CO,

Rue Poydras, Nos 51 et 53, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas. 3fév—5t

Quincaillerie au prix coûtant.

Les restes du fonds de quincaillerie du magasin de M J. A. BAQUIE, coin des rues Julia et Remparts, sera vendu au PRIX COUTANT, en lots au gré des acheteurs. 9 jav—1m

CIGARES.

CENT QUINZE MILLE cigares, bien conditionnés et de marques diverses, en magasin et à vendre par J. RAMSTEIN, fabricant de tabac, rue de Chartres, No 266, entre St Philippe et Ursulines. 13janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

Jambons. Jambons. Jambons.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 6 février 1863, à 10 heures A. M., au coin des rues Nile-Levée et Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra— 10 tierçons jambons avariés sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Café. Café.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi 6 février 1863, à 10 heures, pour le compte de qui il appartiendra, au coin des rues Lafayette et Nile-Levée— 20 sacs café Rio, plus ou moins avarié sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Thé, Beurre, Jambons et Œufs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, vendredi, 6 février 1863, à 10 heures et quart A. M. dans la rue Poydras, Nos 51 et 53— 12 boîtes thé vert et thé noir, diverses qualités, 3 fréquins beurre; 9 barils œufs, 2 tierçons jambons Ex passés au sucre, avariés sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Beurre, Saucisses, Fèves et Saumon.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 6 février 1863, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au coin des rues Poydras et Tchoupitoulas— 40 fréquins beurre, 10 barils saucisses, 4 caisses saumon fumé, 10 barils fèves. Le tout plus ou moins avarié sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Jambons et Beurre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 6 février 1863, à onze heures moins un quart du matin, il sera vendu, au coin des rues Nile-Levée et Gravier, pour le compte de qui il appartiendra— 15 tierçons jambons, 19 fréquins beurre, avariés sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Tabac. Tabac. Tabac.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 6 février 1863, à onze heures A. M., pour le compte de qui il appartiendra, au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas— 5 demi-caisses tabac à chiquer, 2 caisses (4 boîtes chacune) dito, avariés sur le steamer Melville, dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Blé sarrazin et saucisses.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi 6 février 1863, à onze heures et demie A. M., pour le compte de qui il appartiendra, dans la rue de la Commune, Nos 23 et 25— ... barils blé sarrazin, ... barils saucisses—avariés sur le steamer "Melville" dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5 fév

Beurre et graisse.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, vendredi 6 février à onze heures et demie du matin, au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas— ... fréquins beurre, ... graisse avariés sur le steamer Melville dans son voyage en venant dans ce port. Conditions—Comptant. 5fév

Divers. Divers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi 6 février 1863 à onze heures et demie A. M., pour le compte de qui il appartiendra, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez— ... barils et demi barils harengs, ... maquereaux, ... vin Sherry et Madère, ... fromage Pâté, ... papier, ... boîtes the Pouchong. Conditions—Comptant. 5fév

Café. Café. Café.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi 7 du courant, à onze heures ... rue des Magasins No 47— ... Conditions—Comptant.

Cheminées et boilers de bateaux à vapeur.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI 7 du courant, à midi, il sera vendu à ... rue Poydras No 5 ... cheminées de bateaux à vapeur et ... boilers ...

—Et—

... à vapeur ... 4 fév

Vente par la Commission de Séquestre des Etats-Unis,

PAR G. P. PHINNEY, encanteur.

IL sera vendu à L'ENCHERE PUBLIQUE, à notre ... LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, ... VENDREDI 6 février, ... MELASSE ... COMMISSION. ... Conditions—Comptant ...

PAR G. P. PHINNEY, encanteur,

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, samedi 7 février, ... par ordre du Capt. A. F. Shipley, A. Q. M. La barge JANE ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 5 fév

VENTES JUDICIAIRES

Joseph F. Gibson vs J. Boulanger & Co

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 681—En vertu d'un writ de fieri facias ... J. Boulanger & Co ... de la Troisième Cour de District ... je ... le VENDREDI, 6 de février ... à midi, à la Bourse des Négociants, ... Royale et d'Orléans ... Un piano ... Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 6fév—6 13 16 20

Samuel Keiser vs ses créanciers

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No ...—En vertu d'un ordre de vente ... de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... le VENDREDI, ... à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane ... Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 9 janv—16 31—fév 3 6

Henry C. Pettey, associé liquidataire, &c, vs John C. Stewart

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... je ... le VENDREDI 6 février 1863 à 10½ heures A. M. ... Un lot de briques à feu et de boghees, des ... Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 5 janv—30 fév 2 4 6

AVIS JUDICIAIRES.

G. Breton vs ses créanciers—No 14,244.
J. Woolf vs ses créanciers—No 14,255.
J. Olmstead vs ses créanciers—No 14 24...

ETAT DE LA LOUISIANE.— Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par ces présentes donné aux créanciers des insolvables dans les affaires ... à toutes autres personnes ... de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau ... ne serait pas homologué et approuvé, et les fonds ... distribués conformément audit tableau.

A. KILSHAW, Député Greffier. 29 janv

Succession de MIGUEL PONS.—No 19,346.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Mme veuve Miguel Pons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession vacante de feu Miguel Pons, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, A. MOREL, Député Greffier. 2fév—6,10

PENSION.

UNE ou plusieurs personnes voulant prendre pension dans une famille Créole, pourront être confortablement reçues au No 125 rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse. Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1863. 30 jan—15

Riz à bon marché !

RIZ—150 barils de riz créole, 1re, 2e et 3e qualités, à vendre, A BON MARCHE, par JOSE BARBA, rue Vieille Levée, No 255, entre les rues Ursulines et St Philippe.

Emmagasinage ! Emmagasinage !

LES GRANDS ENTREPOTS, convenablement situés, connus jadis sous le nom de "U S BONDED WAREHOUSE", dans la rue Toulouse, Nos, entre les rues Chartres et Levée, peuvent maintenant recevoir des marchandises de toute espèce. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. A. LEBLANC, Chez Lauve & Leblanc, Rue Toulouse, Nos 17 et 19. 1fév—1m

Table de Café à vendre,

SITUEE au marché de la rue des Magasins, 4me District, avec tous les ustensiles nécessaires—Et maison à louer en face le marché pour conduire l'établissement. S'adresser sur les lieux, pour les conditions, à l'établissement de M J RAULT. 26janv—12t

TABAC ! TABAC !

LE soussigné a en magasin quelques cents balles tabac brun de 100 livres chacune, convenables pour les marchés des Antilles et de Mexique—Aussi, quelques boucauts tabac léger ou feuilles pour capes ou tripes. T. K. PRICE, 84, rue du Camp. 9janv—1m

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité d'attelages à ressorts de vieux omnibus, des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, vis-à-vis Jefferson, au dessus du Stock landing. F. WINTZ. 13déc—au 1er mars

AVIS.

Egaré ou volé, dimanche 1er février, un gros chien, rouge, Scottish, muselé, ayant les oreilles coupées et portant un collier en cuir. Celui qui le ramènera à la grocerie du coin des rues Bayou et Remparts, recevra une récompense libérale. 4 fév—2f

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

270......RUE DAUPHINE......270.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ... les principaux libraires. 21 sout—lan—1t

ATTENTION.

La partie avariée du chargement du steamer "Melville", sera vendue, par D. E. Morphy, encanteur, pour le compte de qui il appartiendra, aujourd'hui, à divers endroits et à différentes heures. Voir aux annonces.

Le shérif vend, aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, un lot de briques, dito à feu, outils, tuiles, chevaux, mulets, charrettes, harnais, &c. Voir aux annonces.

Le shérif vendra aussi, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, un lot de comptes et de billets.

M. R. T. Montgomery, vend à l'encan aujourd'hui, à onze heures, au poteau 38, 2me district, charbon Splint d'Ecosse, d'excellente qualité—A midi, au coin des rues Front Levée et Poydras, coton, pois de marine, riz et café. Voir aux annonces.

Nouveau Magasin d'encan, Rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.

P. H. FLYNN, encanteur.

M. P. H. FLYNN annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin d'encan dans la rue Royale, No 31, où il est prêt à recevoir tous les articles et les marchandises qui pourraient lui être confiés. Il se chargera également de la vente de chargements sur la Levée et de toutes les transactions dans son genre d'affaires.

Avances libérales sur les consignations.

Jours réguliers de meubles, &c, &c., en magasin—Les *Lundis, les Mercredis et les Vendredis.* 6fév—

Il y a peu d'exemples.— Nous ne parlons pas du tirage au sort. Des milliers de personnes échappent à la conscription, mais il en échappe peu à l'indigestion. Personne ne peut compter la grande armée de la dyspepsie, et cependant il y a moyen d'être exempté : l'AMER de HOSTETTER met l'estomac le plus faible à l'abri de l'ennemi ; quelques bouteilles le préviennent. C'est un remède infaillible pour toutes sortes d'indigestions et la maladie de foie ; il vous guérit et vous fortifie.— On trouve l'AMER de HOSTETTER chez tous les grands pharmaciens.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Croisman, No 12,
SCOVILLE & MEAD, rue de Chartres, No 111.

Mulet trouvé.

... sur la Levée, un mulet bai foncé, ... M. G. sur les deux épaules. S'adresser à JOHN DASHY, au coin des rues Front Levée et St-Ferdinand. Le mulet sera livré sur paiement des frais d'insertion et de la nourriture. 6fév—3